

Régional Hunter Pays de la Loire Règlement 2026



Le Régional Hunter Pays de la Loire est une référence dans le domaine des sports équestres. Il se dispute par Ecuries. Simple, facile à médiatiser, il permet au CRE de valoriser des concours de la région, les propriétaires, les sponsors-partenaires des Ecuries et du Régional Hunter.

Pour tout ce qui ne figure pas dans ce règlement, il est fait application du Règlement Général et du Règlement spécifique Hunter 2026 de la FFE. Ces règlements sont consultables en ligne sur le site de la Fédération Française d'Équitation www.ffe.com

1 – Le Régional Hunter Etik Natura Butet Equ'Idées 2026

Le Régional Hunter Etik Natura Butet Equ'Idées se court sur 6 étapes les épreuves Amateur 4, Amateur 3, Amateur 2, Amateur 1 et Amateur Elite, Hunter Equitation et Hunter Style.

A chaque étape, une épreuve Hunter Equitation par indice se verra attribuer un coefficient 2 au classement permanent fédéral.

En Hunter Style, seules les épreuves Style 2, Style 1 et Style Elite pourront être dotées d'un coefficient 2.

2 – Définition d'une Ecurie

Une Ecurie est une personne physique ou morale, **composée obligatoirement de 2 cavaliers** sur autant de chevaux que souhaité.

Seuls les cavaliers **titulaires d'une licence fédérale de compétition délivrée en Pays de la Loire** peuvent se constituer en Ecurie en vue de participer aux épreuves du Régional Hunter.

Les cavaliers courent pour une seule Ecurie par saison.

Une Ecurie peut porter un ou deux noms commerciaux comme nom principal. Après inscription, une Ecurie conserve son nom principal au cours de la saison.

3 – Inscription d'une Ecurie

A. Conditions d'inscription d'une écurie

L'inscription de l'écurie se fait auprès du CRE avec la « fiche d'inscription » dûment complétée. Cette fiche est accessible sur le site du CRE ainsi que sur demande auprès du CRE. L'inscription d'une écurie vaut acceptation du présent règlement.

B. L'inscription d'une Ecurie est possible tout au long de la saison. Pour qu'une étape soit prise en compte, l'écurie doit être inscrite avant la clôture des engagements de cette étape.

C. L'Ecurie doit fournir au CRE la preuve que chaque marque partenaire autorise l'utilisation de son nom par l'Ecurie en question et par le CRE lors de ses opérations de promotion / communication du Régional Hunter. Elle pourra fournir au CRE un document présentant l'activité de ce partenaire.



Régional Hunter Pays de la Loire Règlement 2026



4 – Engagement d'une Ecurie dans une étape

A. La participation en Ecurie au Régional Hunter ne modifie en rien la procédure d'engagement figurant à l'avant programme du concours.

B. Les changements de chevaux sont libres.

C. Un cavalier qui engage plusieurs chevaux dans les épreuves du Régional Hunter doit déclarer, avant le début de l'étape, le couple participant au classement du Régional Hunter. A défaut, le résultat obtenu avec le premier cheval monté sur l'épreuve sera pris en compte pour son écurie.

Les cavaliers Régional Hunter montant plusieurs chevaux dans une épreuve doivent monter leur cheval comptant pour le Régional en premier.

5 – Gestion des résultats et attribution des points

A. Epreuves et répartition de la dotation réglementaire des épreuves :

A chaque étape du Régional Hunter, les épreuves Hunter Equitation suivantes peuvent être proposées : Amateur 4 (0.90m), Amateur 3 (1m), Amateur 2 (1.05m), Amateur 1 (1m10 ou 1m15), Amateur Elite (1m20 ou 1m25).

Des épreuves Hunter Style peuvent être proposées sur certaines étapes.

Les épreuves Régional Hunter peuvent se dérouler sur 1 ou 2 jours.

Le programme de chaque étape du Régional Hunter est défini en accord entre l'organisateur le référent Hunter Pays de la Loire, qui représente le CRE Pays de la Loire.

Selon les étapes, les épreuves seront de type Mixte, Grand Prix, Maniabilité ou Figure Imposées.

Pour toutes les épreuves, la répartition réglementaire sera appliquée (1 prix pour 3 partants).

B. Epreuves

Un couple « Régional Hunter » doit participer à 2 épreuves sur une étape pour que les 2 participations soient prises en compte au classement général du Circuit.

A chaque étape, chaque couple peut gagner des points de participation à son écurie en prenant le départ d'une seule épreuve.

Chaque cavalier est libre de participer à plusieurs épreuves sur chaque étape. Il doit cependant monter le même cheval sur ses 2 participations « Régional Hunter ».

Si un couple participe à plus de 2 épreuves sur une étape, les notes retenues seront celles des 2 épreuves du niveau le plus élevé. Pour un même indice, nous retiendrons d'abord les épreuves Grand Prix, puis épreuves figures imposées, puis maniabilité, puis épreuves Style.

D'une étape à l'autre, les cavaliers sont libres de changer d'épreuve et de monture.



Régional Hunter Pays de la Loire Règlement 2026



C. Répartition des points

A l'issue de chaque étape, **les moyennes de chaque cavalier sur les 2 épreuves auxquelles il a participé sont additionnées**. Sont prises en compte : soit 2 épreuves Hunter Equitation, 2 épreuves Hunter Style soit 1 épreuve Hunter Style et 1 épreuve Hunter Equitation. Les notes des épreuves Hunter Style sont multipliées par 5.4 pour obtenir une note en pourcentage.

Pour chaque écurie, on retient ensuite la meilleure note totale parmi les 2 coéquipiers.

On classe ensuite les écuries de la meilleure note totale à la plus mauvaise.

Les points sont ensuite attribués à chaque Ecurie de la façon suivante :

- ▶ Les points de base de l'écurie sont égaux à la meilleure note globale des 2 coéquipiers.
- ▶ Si le 2ème coéquipier termine une épreuve sur l'étape, il rapporte 10 points à l'Ecurie ; s'il ne termine aucune épreuve, il ne rapporte aucun point ;
- ▶ Si aucun coéquipier ne termine d'épreuve mais que 1 cavalier a pris le départ sur 1 épreuve Circuit Régional de l'étape, l'équipe reçoit 10 points de participation.
- ▶ Si aucun coéquipier ne termine d'épreuve mais que 2 cavaliers ont pris le départ sur 1 épreuve Circuit Régional de l'étape, l'équipe reçoit 20 points de participation.

En cas d'ex æquo aux 3 premières places de chaque étape, le classement sera effectué de la façon suivante :

- ▶ Priorité à l'écurie ayant couru l'étape en cours avec deux équipiers ;
- ▶ En cas d'ex-æquo, à l'écurie dont la moyenne des notes des 2 équipiers sur l'étape sera la plus élevée ;

Les résultats par étape sont gérés par le CRE. Ils sont publiés sur la page facebook des Circuits Régionaux des Pays de la Loire dans les 5 jours suivant la fin de l'étape, et les cavaliers disposent ensuite de 7 jours pour effectuer une réclamation par mail auprès du CRE. Au-delà de ce délai, les points attribués aux écuries pour l'étape ne pourront plus être modifiés.

En cas de disqualification du cavalier ou du cheval, les points gagnés par l'Ecurie ne sont pas attribués.

D. Remises des Prix du Régional Hunter Etik Natura Butet Equ'Idées Pays de la Loire.

Au classement final, les 5 premières écuries seront récompensées en lots, plaques et flots.

Ces 5 écuries se verront aussi offrir un stage Hunter organisé par le CRE Pays de la Loire (date et lieu à définir).

La Remise des Prix aura lieu lors de la Soirée Festive du CRE Pays de la Loire. La présence de l'Ecurie à la Remise des Prix est obligatoire.



Régional Hunter Pays de la Loire Règlement 2026



E. Classement final

Pour prétendre figurer au classement général, une Ecurie devra avoir participé à au moins 4 étapes et ses équipiers doivent avoir participé au moins à 2 étapes chacun (sauf justificatif médical du cavalier ou certificat vétérinaire du cheval en cours de saison).

Le classement final est le cumul des 4 meilleurs résultats acquis par l'équipe au cours des 6 étapes.

En cas d'ex-aequo aux 3 premières places de ce classement général, les écuries seront départagées d'après le nombre décroissant de participations des coéquipiers aux étapes Régional Hunter Etik Natura Butet Equ'Idées 2026 : le classement des ex-æquo se fera alors du plus grand nombre de participations au plus faible. En cas de nouvel ex-aequo la "surprime" prévue sera divisée par le nombre d'ex aequo.

6 – Droit à l'image

Pour la promotion du Régional Hunter, le fait de déclarer son inscription au titre d'Ecurie autorise expressément le CRE à fixer, reproduire, diffuser et exploiter l'image des cavaliers de ladite Ecurie, en tout ou partie, en nombre illimité, à titre gracieux, dans le monde entier, en tous formats, sur tous supports connus actuels ou à venir, et par tous moyens actuels ou à venir, notamment sur tout site Internet en ligne. Cette autorisation est accordée définitivement à compter des inscriptions auprès du CRE

7 – Calendrier du Régional Hunter Etik Natura Butet Equ'Idées 2026

Date	Lieu
21 - 22 Mars	Les Herbiers (85)
12 Avril	St Philbert de Grandlieu (44)
16 - 17 Mai	Le Mans (72)
30 - 31 Mai	Laval (53)
27 - 28 Juin	Corné (49) – Championnat Régional
18 Octobre	Bazoges en Pareds (85)

Inscriptions en ligne ici :

<https://forms.gle/eDJ9pfmzzj7YLDnz9>

ou via le lien disponible sur le site du CRE Pays de la Loire